

Zeitschrift:	Acta Tropica
Herausgeber:	Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band:	5 (1948)
Heft:	1
Artikel:	Organisation et premiers résultats de la Mission ethnographique chez les Touaregs soudanais : du 26 décembre 1946 au 10 mars 1947
Autor:	Gabus, Jean
Kapitel:	VII: Achat et troc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-310149

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TABLEAU III.

Série comparative de poinçons à gaufrer isenkad				
Motifs	Traduction franç.	Tinguerriguif (Goundam) tamâchek	Kel-Aïr (Agadès)	
			tamâchek	haoussa
○	le point	teddak		
○	l'œil de la fourmi	tanderet	tchet n'taout	idenahoua
	(les 4 coins)	taïlatt	akaouenkaoua	taïlel
	les 4 coins		okkosert	foudou
	les 3 coins	taïket en tidemit (sabot de gazelle)	karadet	houkou
×	la crevasse	et	amazzahouark	hazou
	la trace du chacal		edrisen n'gour	sahou n'dila

Comme ce tableau l'indique, les deux jeux d'outils varient un peu : « le point » manque chez l'artisan Kel-Aïr, mais les 4 coins, « la trace du chacal » manquent chez le Tinguerriguif. On s'aperçoit que les dialectes du fleuve et de l'Aïr diffèrent et que la langue des forgerons reste imprégnée de leur idiome d'origine, ainsi « taïlatt » donné comme tamâchek à Goundam est une déformation du haoussa (taïlel).

Le complément indispensable du fichier est le journal d'enquête. En fait dans les camps un fichier n'est pas pratique. Quelques petits carnets destinés à des sujets différents, un crayon, prennent peu de place. Les annotations se font discrètement, ce qui importe ! L'atmosphère du camp, son activité, tout ce qui permettra plus tard de situer l'objet mort des collections dans son cadre, sur un plan humain, peuvent être décrits brièvement chaque jour. En rentrant à la base, le dépouillement des carnets se fera alors à l'aide du fichier.

VII. — Achat et troc.

Le meilleur système chez les Touaregs serait celui du troc. Malheureusement nous ne pouvions le pratiquer que sporadiquement. Notre avion, déjà en surcharge, ne nous permettait pas

de transporter des bagages supplémentaires de textiles, thé vert et tabac.

Mais chaque fois que nous en avions l'occasion, nous nous procurions du thé et du tabac auprès des marchands indigènes locaux ou dans les magasins de l'administration. Toutefois les quantités se limitaient en général à quelques kilos que nous donnions au chef de la tribu pour le remercier de son hospitalité. La redistribution aux hommes et aux femmes du camp ne nous concernait plus, même si quelque injustice nous choquait.

En janvier et en février, les Touaregs soudanais avaient des impôts à payer. C'est-à-dire que le chef devait remettre à l'administration une somme proportionnée au nombre de nobles, de vassaux et d'esclaves dépendant de son autorité. Cette circonstance nous favorisait puisque l'argent liquide devenait momentanément nécessaire.

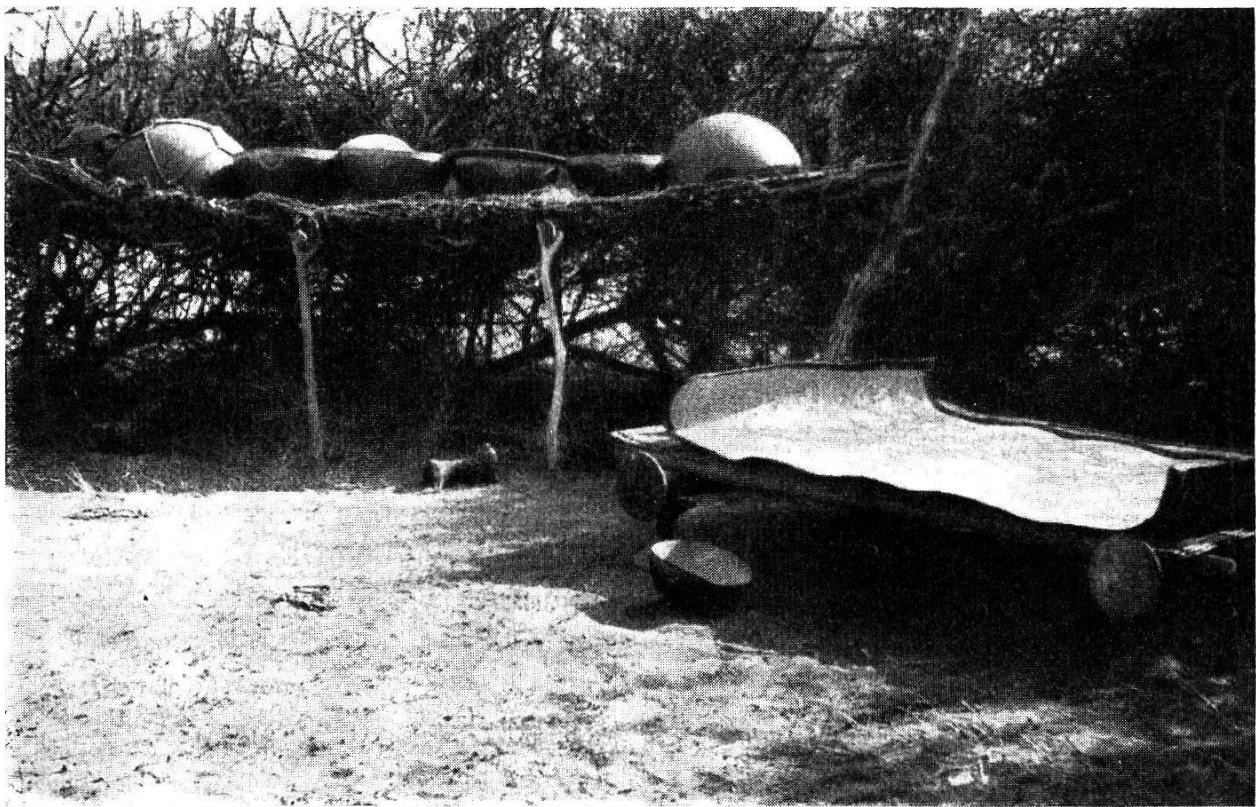
Les objets n'ont pas une valeur commerciale facile à apprécier. Dans certains cas les Touaregs s'empressent de les donner simplement parce que l'hôte paraît les désirer, dans d'autres cas le marchandage se fait avec les artisans qui fixeront un prix souvent sans rapport avec la valeur de la pièce. Nous désirons, par exemple, un sac à effets. Le forgeron réclame 1000 fr. (CFA), à tout hasard. Nous rions, nous nous moquons de lui, et pour finir il cédera son sac à 50 fr.

Il importe de payer des prix justes ; trop bas, plus personne ne nous apportera des objets intéressants, trop élevés, nous serons taxés pour toutes les opérations futures à un tarif astronomique et ne serons pas respectés.

Une solution pratique et équitable est d'évaluer l'objet en pièces de bétail. Les Touaregs soudanais sont des éleveurs et le bétail reste leur monnaie réelle. Il est facile ensuite de calculer en francs, puisque les prix du bétail sont fixés par le commandant de cercle, donc officiels.

Chez les Oullimindens de l'Ouest, dans le camp de Tel-Jad, à proximité de Ménaka, nous groupons une petite collection. Ces tentes étaient pauvres et nous ne devions en aucun cas enlever l'indispensable, même en payant. Cette collection fut estimée en bétail :

- 1 natte de clôture « asaber » dont le décor représente plusieurs mois de travail = 1 chemelon ou 3 bœufs ou 30 caprins.
- 1 lit de transhumance, « karara » = 2 ovins.
- 1 natte de fond (sur le lit) « asserer » = 5 à 6 caprins ou 3 ovins.
- 1 natte décorée (se place sur la natte de fond) « tarbout » = 2 ovins.



Photogr. 7. Les Borodjis ou Peuls païens, très nomades, se contentent d'un enclos d'épineux et d'un lit à ciel ouvert (campement des Bikorouawa, environs de Kao).



Photogr. 8. Chez les Hoggars de l'Aïr : peinture du visage. Pour les fêtes, les femmes se servent d'une poudre de pierre jaune comme fond de teint, puis à l'aide d'un bâtonnet d'argent ou de bois trempé dans une couleur rouge elles se font peindre différents motifs linéaires sur le front, le nez et les pommettes.

Signification purement esthétique, nous assure-t-on.

1 lance « allar » = 2 à 3 caprins.

1 coussin « adefour » = 1 vache.

1 bouclier « arer » = 1 vache.

Cet ensemble représentait : fr. 11 500.—.

Dans ce chiffre nous tenions compte de la valeur connue du bétail, fr. 200.— à 250.— pour un mouton, fr. 1500.— pour un chameau, fr. 3000.— pour un chameau de bât, fr. 7000.— pour un chameau de selle de trois à quatre ans. Nous tenions compte aussi de l'interprétation que les indigènes font eux-mêmes quand ils paient. Ainsi un touareg d'In-Gall ayant acheté des tissus à un caravanier rentrant de la Nigéria anglaise, devait, sur les bases de leur marché, 20 moutons. Il en remit cinq, se fit tirer l'oreille et livra encore cinq autres. Tout le monde fut content. Remettre 10 moutons sur 20 promis est dans l'ordre des choses. Et le commerçant avait fixé 20 parce qu'il savait qu'il n'en recevrait que 10 au maximum.

En principe nous évitions d'acheter quoi que ce soit directement aux artisans. Nous notions ce qui paraissait intéressant, remettions le double de la liste à l'interprète et demandions au chef ce qu'il pensait. Au préalable nous insistions pour qu'il nous dise très ouvertement ce qui priverait le camp. Dans ce cas nous pourrions faire faire l'objet ou nous le procurer plus tard. Puis nous fixions le prix à trois : chef, interprète et moi. Je payais immédiatement. Nous n'acceptions des cadeaux que dans la mesure où nous pouvions offrir à notre tour une quantité de thé, de tabac ou de sucre, de valeur égale.

Dans les marchés, Tahoua, In-Gall, Agadès, par exemple, il est prudent de se renseigner sur les prix avant d'aller visiter les étalages sur la place ou les boutiques indigènes. Et ces prix nous les demandions par l'intermédiaire d'un sous-officier indigène ou d'un fonctionnaire indigène dont l'honnêteté ne pouvait être mise en doute. Alors seulement nous allions acheter ce qui convenait. Cette précaution est importante car les marchands, à la seule vue de l'étranger, augmentent les prix du double ou du triple.

VIII. — Tribus étudiées.

Tinguerriguifs, chef : Alkissas ag Chebboum, lieu : Kardibangou.

Dans ce camp à quelques kilomètres S. W. de Goundam, nous arrivons à chameau, accompagnés de goumiers et d'un interprète, Abdoullaye ag Ouarinok, que j'avais connu déjà en 1942. Les Tinguerriguifs sont des nobles riches. C'est-à-dire qu'ils possèdent de nombreux troupeaux et que l'abondance des pâturages